

# MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS : QUI SE RISQUERA À PRÉDIRE UN PRIX?

Les prix des produits laitiers sont pour la plupart orientés à la baisse depuis le début de l'année. La sortie des quotas laitiers s'inscrit dans un tel contexte de baisse des prix. Au regard de l'actualité économique, géopolitique, les marchés des produits laitiers sont manifestement devenus imprévisibles, obligeant les éleveurs à penser leur devenir au travers de nouveaux mécanismes qui n'ont pas, pour le moment, apporté la preuve de leur efficacité.

**E**n agriculture, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Avec des marchés désormais très volatils, de moins en moins encadrés par de puissants dispositifs de régulation publique, les producteurs sont appelés, c'était l'objectif des réformes successives de la PAC, à s'adapter aux signaux du marché et à déployer des outils de gestion des risques propres à l'exploitation. C'est encore plus le cas dans le secteur laitier depuis l'abrogation, en avril dernier, des quotas. La gestion du marché commence dès l'exploitation, avec les risques que cette perspective comporte. Le prix du lait est entré depuis plusieurs années dans une phase de volatilité que résume à elle seule la figure 1.

Difficile du coup de se livrer au moindre pronostic en matière de prix, même à court terme. Au-delà, les éleveurs laitiers seront largement dépendant du contexte économique, voire géopolitique, international.

## UN REPLI GÉNÉRALISÉ DES PRIX DES PRODUITS LAITIERS

L'époque est aux paradoxes. En matière de production laitière, nous sommes en plein dans cette situation. D'un côté, la publication, le 3 juillet 2015, des comptes de l'agriculture française laisse transparaître une hausse du revenu des

éleveurs laitiers pour l'année 2014. De l'autre, la baisse des prix des produits laitiers depuis janvier 2015 est manifestement porteuse, si elle se prolonge, d'une sévère correction de ce même revenu à la fin de l'année. En réalité, la lecture des données issues de l'Observatoire européen du marché du lait indique que la baisse des prix était déjà engagée globalement depuis le second semestre 2014, l'embargo russe ayant constitué un véritable point de bascule.

À des degrés divers, la plupart des Etats membres sont touchés par ce recul des prix. Comparé à mai 2014, le recul du prix du lait s'élève à 28 % en Roumanie, à 27 % aux Pays-Bas, à 21 % en Allemagne, à 16 % en Pologne ●●●

### 45 €/1000 l

perte de prix du lait standard entre avril 2014 et avril 2015

### 5%

augmentation de la collecte de lait en volume dans l'UE en 2014

### 9%

augmentation de la production laitière en Nouvelle-Zélande

### 150

millions de tonnes collecte de lait de l'UE

### 50%

hausse des importations sur le marché français du lait

### 8%

recul des exportations de lait français vers les pays tiers sur les 5 premiers mois de l'année 2015

Indice des prix des produits laitiers





© Unclesam fotolia.com

**EN 2014, LA COLLECTE DE LAIT DANS L'UNION EUROPÉENNE A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 5 % COMPARATIVEMENT À 2013.**

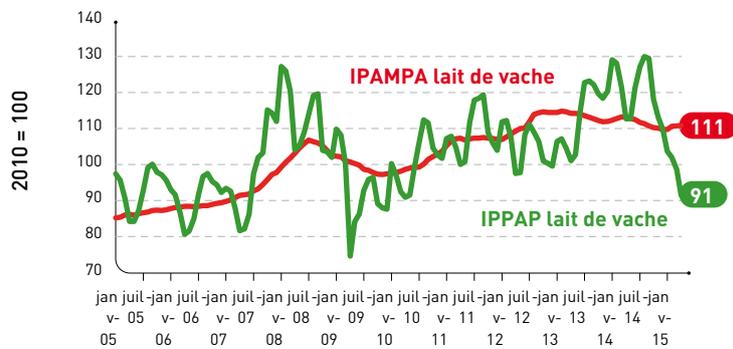
Concernant la Russie, l'embargo russe continue à produire ses effets, et dans la mesure où il risque de se prolonger encore de nombreux mois, les perspectives de débouchés ne sont pas très favorables, en particulier pour les fromages. Sur un an, les importations de fromages de la Russie ont plongé de 64 %. Du côté de la Chine, les importations ont également connu un coup d'arrêt entre mai 2014 et mai 2015. Les achats de beurre réalisés par la Chine ont baissé de 44 %, de 33 % en poudre de lait écrémé, et de 53 % en poudre grasse. La politique de stockage engagée depuis plusieurs mois en est à l'origine, même s'il ne faut pas oublier que la croissance chinoise ralentit fortement.

●●● et à 14 % en France (le prix du lait standard a perdu 45 €/1 000 Litres entre avril 2014 et avril 2015). Les prix des produits laitiers (beurre, poudres...) sont également orientés à la baisse. Si elle devait se prolonger encore quelques mois, la baisse affecterait durement les élevages laitiers, et l'on pourrait parler alors de crise de marché, à l'instar de celle de 2009. La menace est réelle dans la mesure où l'indice du prix payé au producteur est repassé sous celui des intrants, malmenant les trésoreries des exploitations laitières (figure 2). Il faut rappeler que, en 2014, la collecte de lait dans l'Union européenne avait augmenté de près de 5 % comparativement à 2013 (l'UE a frôlé les 150 millions de tonnes). Si une partie du surplus de la collecte a bien été absorbée par les productions d'ingrédients secs, le ralentissement de la consommation domestique dans l'UE et un dynamisme moindre sur les flux d'exportations ont occasionné une hausse des stocks ayant pesé sur la formation des prix.

Même en Nouvelle-Zélande, marché sur lequel le prix mondial est fixé et sert de référence, le prix du lait pour la campagne 2014-2015 affiche une baisse significative, de l'ordre de 30 centimes, et devrait se fixer à 255 €/1 000 Litres selon la coopérative Fonterra, baisse engendrée par une production en forte hausse par rapport à 2013 (+ 9 %). Bien qu'en recul, les prix aux produc-

teurs étaient pourtant supérieurs en France, comparativement à ses voisins allemands et belges. Le marché français s'est par voie de conséquence ouvert aux importations, lesquelles ont augmenté

**Instabilité des prix (secteur laitier)**



1585 - Chambres d'Agriculture - Études économiques source : INSEE, Institut de l'Élevage

de près de 50 % depuis le début de l'année. Une évolution anxiogène pour les éleveurs laitiers, exposés à l'agressivité des exportateurs allemands et belges, mais aussi à la baisse des importations des pays tiers, à l'instar de la Chine et de la Russie. Les exportations françaises de produits laitiers ont ainsi reculé de près de 8 % sur les cinq premiers mois de l'année 2015, le solde commercial excédentaire se contractant quant à lui de plus de 5 %.

**ERREUR D'APPRÉCIATION DE L'ÉTAT DU MARCHÉ**

Lorsque la décision de sortir des quotas fut prise, beaucoup tablaient sur une croissance durable de la demande mondiale, située aux alentours de 2 % par an. Et les projections d'écoulement allaient bon train, puisque les débouchés étaient garantis par la vigueur de cette demande mondiale. Les principaux pays produc-

teurs ont donc anticipé allègrement la capacité des marchés à absorber leurs productions. Pour les plus tournés vers le marché mondial des produits laitiers, il était suggéré d'investir, de moderniser l'outil de production, bref, de se préparer au dynamisme de la demande mondiale, qu'elle émane de Chine, puisque la production laitière avait diminué de près de 6 % en 2013, ou d'ailleurs.

sur un horizon 2025), rappelons tout de même, et cela est confirmé par les toutes dernières projections de l'OCDE et de la FAO, que cette hausse émanerait essentiellement des pays émergents et en développement (+1,4 à 2 %), tandis que la demande dans les pays industrialisés ne gagnerait que 0,2 à 1 %. C'est toutefois oublier que même des économies émergentes peuvent connaître la crise,

deux ans. On ne peut que suggérer au lecteur de prendre également connaissance du Rapport d'information livré par le Sénat, au titre évocateur. Les recommandations qu'il contient vont parfois dans le même sens que James Nicholson, notamment en matière de prix d'intervention. Fixé à 220-230 €/1 000 Litres, les auteurs du Rapport n'hésitent pas à parler de « prix de casse »<sup>1</sup>.



© sylv1rob1 - Fotolia.com

## DU FAIT NOTAMMENT DE L'EMBARGO LES IMPORTATIONS DE FROMAGES EN RUSSIE ONT CHUTÉ DE 64 %.

Et il est vrai que ce prix d'intervention n'a cessé de baisser depuis près de deux décennies. Et de la casse, il devrait y en avoir encore dans les années à venir si aucune stratégie d'envergure ne sort des esprits. La volatilité des marchés, la restructuration de l'outil de production dont est porteuse la sortie des quotas, la concurrence livrée par les autres grands producteurs mondiaux, l'annoncent. Du travail en perspective pour des pouvoirs publics, pour les acteurs des filières, pour définir une stratégie destinée à préserver ce secteur économique qui, de surcroît, contribue au dynamisme et à la pérennité des territoires. ●

**Thierry POUCH**

Chambres d'agriculture France  
Direction économie des agricultures et  
des territoires

Erreur manifeste d'anticipation, frôlant l'irrationnel ou bien pire, témoignage d'une méconnaissance du fonctionnement du système économique mondial. Produire est une chose, vendre en est une autre. En d'autres termes, le processus de réalisation d'une production sur un marché constitue un exercice des plus périlleux, incertain, puissamment dépendant des indicateurs macro-économiques, des caprices du climat, des épidémies, et de plus en plus des décisions politiques pouvant conduire à restreindre les flux commerciaux de produits laitiers (embargo, restrictions volontaires aux exportations, blocages de négociations...). La Chine, justement, a reconstitué sa production, ses stocks, limitant comme nous venons de le voir, son ouverture aux importations.

Puisque tous les observateurs et autres experts se sont depuis de longs mois arc-boutés sur ce chiffre magique d'augmentation de la demande mondiale (2 %

ou du moins un ralentissement, comme en Chine depuis 2014, ce qui peut avoir des conséquences sur le profil de leurs importations de produits laitiers. C'est aussi cela l'adaptation au marché.

Du côté européen, toute la question va être désormais de savoir comment la Commission va gérer cette première crise de l'après quota, question d'autant plus légitime si cette crise s'inscrit dans la durée? Les doutes sont tels que même les plus libéraux, hier favorables à la libéralisation du marché du lait, appellent aujourd'hui à davantage de régulation. C'est le cas du très libéral député européen James Nicholson, qui, dans un rapport récemment voté au Parlement, préconise des mesures de régulation pour préserver le secteur laitier d'une concurrence effrénée et d'une crise qui, manifestement est déjà là. Son propos était bien différent il y a encore

**TOUJOURS DISPONIBLE**



**Revue Chambres  
d'agriculture  
N° 1043**

Sortie des quotas laitiers  
Quelles évolutions pour quelles  
adaptations ?

À commander sur :  
[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)

<sup>1</sup> - C. Haut, M. Raison (2015), La France sera-t-elle encore demain un grand pays laitier?, Rapport d'information, Sénat, Commission des Affaires européennes, numéro 556, p. 1-101.